

COMPTES RENDUS REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

REUNION CONSEIL MUNICIPAL du 25 Juin 2012

L'an Deux mille douze, le Lundi 25 Juin à 20 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. LESAGE Norbert, Maire.

Présents :

Messieurs Norbert LESAGE – Stéphane BARETTE - Samuel BEAUREPAIRE - Arnaud CONDE - Laurent GUILBERT - Dominique LE BELLEGO - Alain MEILLON - Gilbert LUBIN - Jacques VERTES - Mesdames Corinne FORVEILLE - Nathalie JARDIN – Catherine MARIE

Absent non excusé

Monsieur GERVAISE Emmanuel

2012-06-01 : DEVIS ELECTRICITE :

Le conseil Municipal décide à l'unanimité de retenir l'Entreprise DILLY pour effectuer les travaux de remise aux normes de l'électricité des bâtiments scolaires, cantine et Mairie pour une somme totale de : 4425.57€ (quatre mille quatre cent vingt-cinq euros et 57 cts), et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents y afférant.

2012-06- 02 : SUBVENTION D'EQUILIBRE :

Le Conseil Municipal à l'unanimité ayant décidé dans sa délibération N° 2012-05-03 d'accorder une subvention exceptionnelle au bénéfice de l'ARIM et la dépense n'étant pas prévue au Budget Primitif 2012, le Conseil Municipal autorise la modification suivante :

Section de Investissement :

- 2132 Immeubles de rapport : +19 000,00 €uros.
- 021 : Virement de la section de fonctionnement : +19 000,00 €uros.

Section de fonctionnement :

- 023 : virement à la section d'investissement : + 19 000,00 €uros.

La recette étant prise sur le suréquilibre du Budget Primitif 2012, soit un suréquilibre restant de 117 720.18 €uros. (136 720,18 €uros – 19 000,00€uros)

2012-06-03 : TRAVAUX DE VOIRIE :

Le Conseil Municipal décide à 11 voix pour et 1 abstention d'autoriser Monsieur le Maire à signer les devis de voirie pour un maximum de 42 000€ (quarante-deux mille €uros) en investissement et 14 000€ (quatorze mille €uros) en entretien sur le budget de fonctionnement.

2012-06-04 : EMPLOI CAE - CUI :

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité le recrutement d'une personne en tant qu'aide scolaire, cantine et garderie en contrat CAE-CUI pour une durée d'environ 20 heures par semaine à partir du 04 Septembre 2012 et charge Monsieur le Maire du recrutement et de signer tous les documents y afférant.

2012-06-05 : ASSURANCE :

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Maire à signer le contrat d'assurance pour le matériel agricole Contrat N° 0000005455270804 de chez AXA pour un montant de 176 € (cent soixante-seize €uros) annuel.

2012-06-06 CAVURNE :

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'appliquer aux CAVURNES de 50x50 (*Sépulture individuelle aux dimensions réduites spécialement destinée à recevoir une ou plusieurs urnes*), les tarifs suivants :

- Concession de 15 ans : 50€
- Concession de 30 ans : 100€
- Concession de 50 ans : 200€
- Concession à Perpétuité : 300€

2012-06-07 : PLAN FINANCEMENT CREDIT AGRICOLE :

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant au plan de financement établi par le Crédit Agricole (prêt à taux 0% d'une durée de 4 ans) pour l'acquisition du tracteur.

2012-06-08 : VENTE D'HERBE

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de vendre l'herbe de la parcelle communale et du bord de route à M. DUPOND Emmanuel de ST LOUET SUR SEULLES pour la somme de 150€.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.